

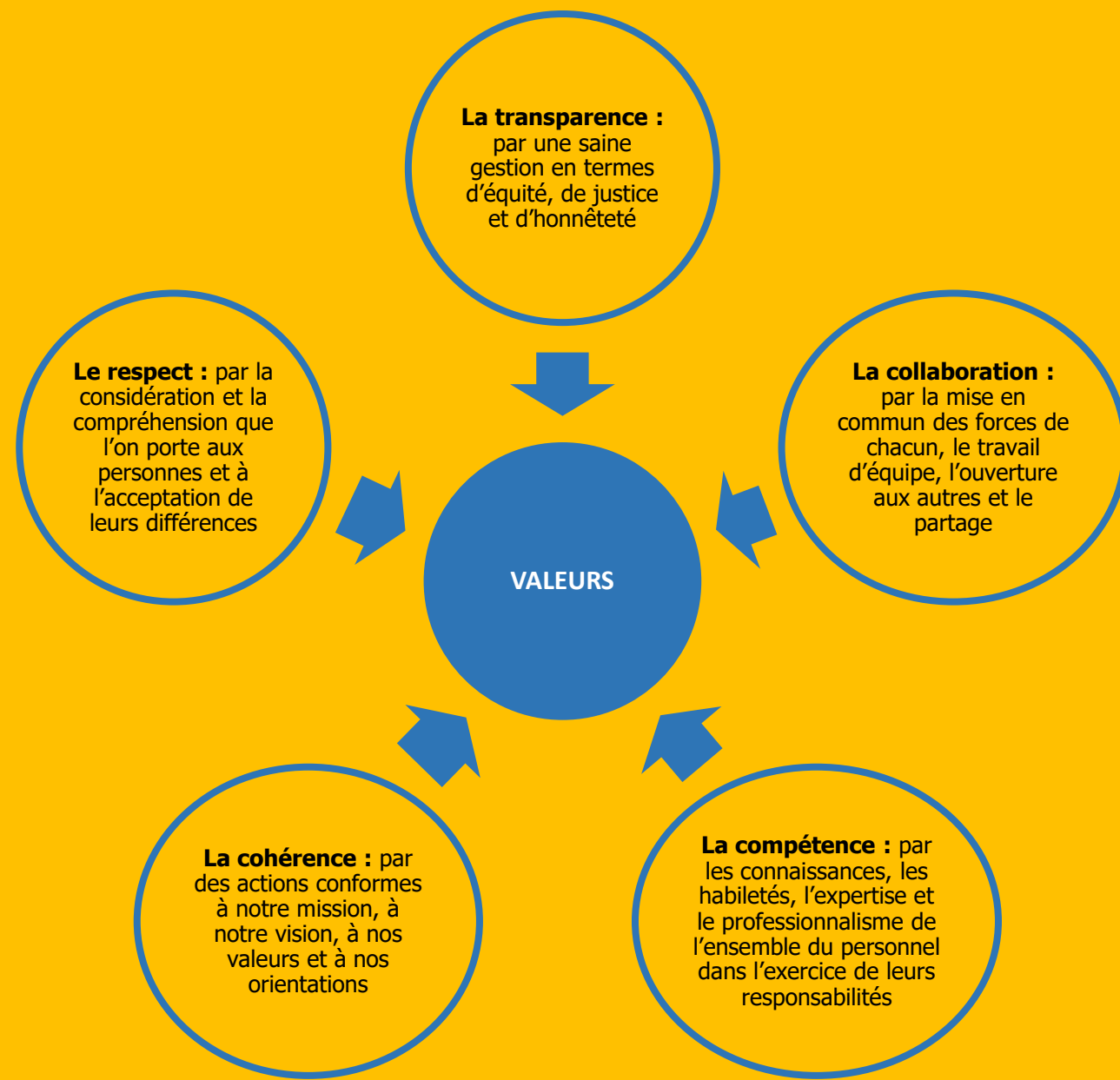
Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022

Vision CSRS

Par l'expertise et l'engagement de son personnel, la CSRS se démarquera, tant par une culture collaborative et inclusive que par une culture d'amélioration continue, afin de soutenir la réussite des élèves, jeunes et adultes, et d'inspirer le dépassement.

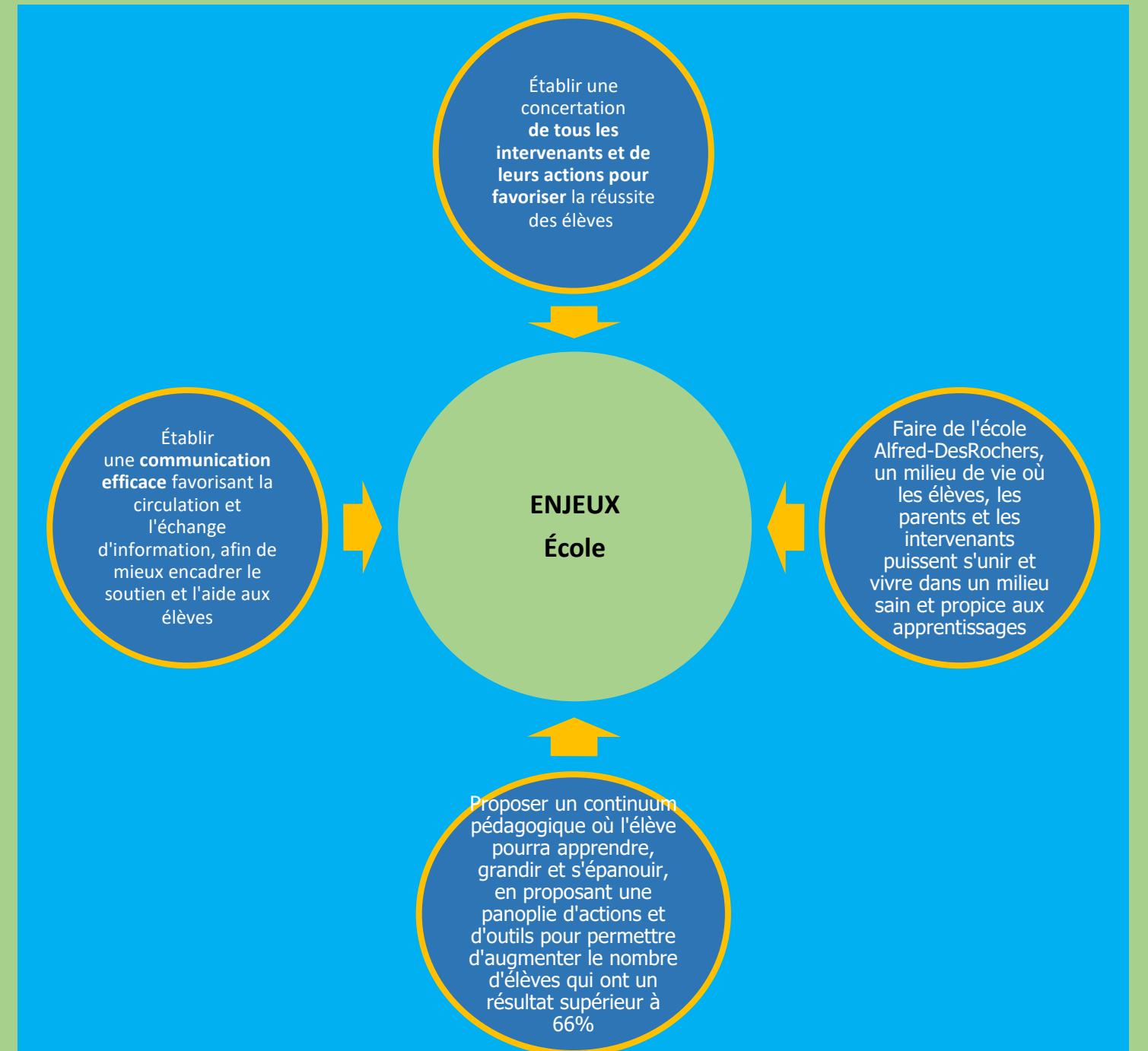
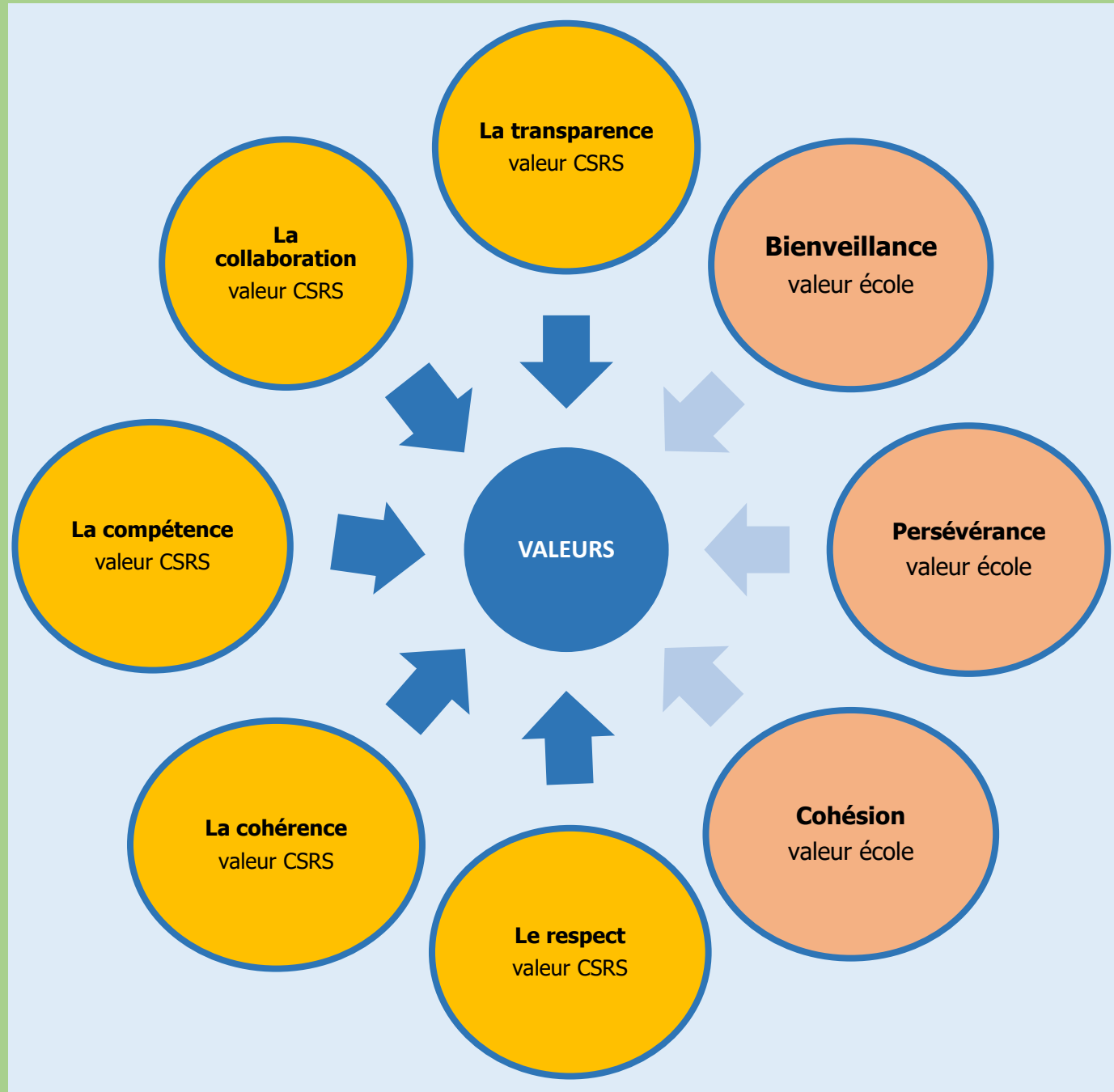
Orientation organisationnelle

Soutenir la réussite de tous nos élèves en favorisant : le partage des bonnes pratiques, les approches collaboratives, le partenariat avec les parents, l'analyse de données comme levier à l'optimisation des pratiques et l'utilisation des principes d'amélioration continue dans le suivi de nos actions.



Vision (Projet éducatif)

Semer la bienveillance dans nos actions pour accueillir la différence de nos élèves dans leur fonctionnement et leur apprentissage



Projet éducatif de l'école Alfred-DesRochers

Le projet éducatif de notre école vise à soutenir la réussite de tous les élèves et d'inspirer nos élèves au dépassement et à devenir de bons citoyens. Il a été l'objet de consultation auprès de notre personnel.

Arrimé sur les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique et sur le plan PEVR de la commission scolaire, ce document établit les objectifs de réussite et les cibles à atteindre à l'intérieur d'un horizon de trois ans en tenant compte des valeurs et des enjeux de notre école.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

L'école Alfred-DesRochers est officiellement inaugurée en 1981. Cependant, l'histoire de l'institution s'imbrique à celle plus ancienne de la Municipalité scolaire de Saint-Élie-d'Orford (1900-1970) ainsi qu'à celle des écoles du village qui l'ont précédée.

L'école accueille 565 élèves du préscolaire à la 6^e année répartis en 25 classes.

Le personnel de l'école se répartit comme ceci :

36 enseignants

6 membres du personnel complémentaires

2 secrétaires – 2 directions – 2 concierges

8 surveillants

18 employés au service de garde

Nous offrons le programme d'anglais intensif à tous nos élèves de 6^e année ainsi que des cours de musique de la première à la sixième année.

Tous nos élèves sont transportés en autobus.

Environnement externe

Indice de milieu socio-économique (IMSE) est de 5 sur 10, 10 étant le milieu le plus défavorisé.

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Environnement interne

Les élèves, leur réussite et caractéristiques :

Taux de réussite de nos élèves aux épreuves uniques du MEES en 4^e et 6^e année en juin 2018 :

	École	CSRS
Français lecture 4 ^e année :	87,50 %	85,70 %
Français écriture 4 ^e année :	84,50 %	89,70 %
Français lecture 6 ^e année :	89,70 %	84,40 %
Français écriture 6 ^e année :	88,20 %	90,38 %
Mathématiques :	90 %	82,40 %

Nombre de plans d'intervention en 2018-2019 : 77

Nombre d'élèves fréquentant le service de garde : 205 réguliers, 95 sporadiques

L'école tient à souligner l'apport important de la Fondation et de l'OPP. Également, les liens avec les Chevaliers de Colomb nous permettent de réaliser plusieurs activités pour permettre à nos élèves de vivre des moments pertinents et motivants en lien avec leur réussite scolaire : brunch des méritants, partenariat pour l'accueil, partenariat pour l'achat de vélo-pupitres, entre autres.

PLAN 2019-2022

Enjeux liés à l'atteinte des objectifs	Orientations spécifiques de la CSRS et de l'école	Objectifs MEES	Objectifs CSRS	Cibles et indicateurs CSRS au 30 juin 2022 Sujets à changement en fonction des cibles du MEES	Situation actuelle moyenne CSRS Année scolaire 2016-2017	Situation actuelle de l'école	Objectifs ÉCOLE	Cibles et indicateurs école au 30 juin 2022
Facteurs prédictifs de la réussite	Assurer à tous les élèves d'avoir un niveau de compétence favorisant la réussite à l'entrée au primaire.	OBJECTIF 2.2.1 Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des jeunes et des adultes	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le développement de toutes les compétences du programme de formation, en portant une attention particulière à la littératie et à la numératie chez les enfants à l'éducation préscolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 5 % le nombre d'enfants qui répondent aux attentes des deux compétences suivantes du programme de formation : <ul style="list-style-type: none"> Communiquer en utilisant les ressources de la langue Construire sa compréhension du monde 	<ul style="list-style-type: none"> 79 % d'élèves obtiennent la cote A ou B à la compétence communiquer en utilisant les ressources de la langue 87,2 % des élèves obtiennent la cote A ou B à la compétence construire sa compréhension du monde 	<ul style="list-style-type: none"> 80,9 % des élèves obtiennent la cote A ou B à la compétence communiquer en utilisant les ressources de la langue 87,2 % des élèves obtiennent la cote A ou B à la compétence construire sa compréhension du monde 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 3 % le pourcentage de réussite Augmenter de 5 % le pourcentage de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> 84 % des élèves obtiennent la cote A ou B 92 % des élèves obtiennent la cote A ou B
<p>30 % des élèves qui abandonnent ont des retards scolaires</p> <p>Ceci est encore plus vrai lorsque l'élève est en milieu défavorisé.</p> <p>Intervention ciblée</p>	Porter une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite, en s'assurant d'accorder de l'importance à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en situation de vulnérabilité.	OBJECTIF 1.1.2 Soutenir l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leurs champs d'intérêt et de leurs capacités	<ul style="list-style-type: none"> Accroître le nombre d'élèves* qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4^e et de 6^e année. <p>*plus particulièrement pour les garçons, les EHDAA, la clientèle issue de l'immigration et les élèves en milieu défavorisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 % Diminuer de 1,2 % le nombre d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus* 	<ul style="list-style-type: none"> Consulter les résultats en français en 4^e et 6^e année et en mathématiques en 6^e année (annexe 2) 	<ul style="list-style-type: none"> Français 4^e : 64,4 % Français 6^e : 68,3 % Math 4^e : 79,9 % Math 6^e : 84,8 % Moyenne de 3,5 élèves qui reprennent leur année depuis 4 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 5 % le pourcentage d'élèves qui ont un résultat supérieur à 66 % 	<ul style="list-style-type: none"> Français 4^e : 69,4% Français 6^e : 73,3% Math 4^e : 84,9 % Math 6^e : 89,9 % 3 élèves ou moins en moyenne qui reprennent leur année pour les 3 prochaines années
		OBJECTIF 2.2.1 Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des jeunes et des adultes	<ul style="list-style-type: none"> Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français écriture aux épreuves obligatoires du MEES. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir un taux de réussite supérieur à 95 % en 6^e année Augmenter le taux de réussite de 4^e année de 4 % 	<ul style="list-style-type: none"> 94,5 % 90 % 	<ul style="list-style-type: none"> 88,2 % de réussite en 6^e année 84,5 % de réussite en 4^e année 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 2% le taux de réussite en 6^e année Augmenter le taux de réussite de 4,5 % en 4^e année 	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre le taux de 90 % de réussite en 6^e année Atteindre le taux de 90 % en 4^e année
		OBJECTIF 1.1.4 Encourager l'adoption de comportements orientés vers l'effort, la réussite et l'excellence*	<ul style="list-style-type: none"> Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français lecture aux épreuves obligatoires du MEES. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le taux de réussite de 6^e année de 4 % ou dépasser 95 % Augmenter le taux de réussite de 4^e année de 4 % 	<ul style="list-style-type: none"> 90 % 88,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> 89,7 % de réussite en 6^e année 87,5 % de réussite en 4^e année 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le taux de réussite de 4 % en 4^e et en 6^e année 	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre 93 % en 6^e année Atteindre 92 % en 4^e année
			<ul style="list-style-type: none"> Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « résoudre » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6^e année du MEES. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le taux de réussite de 2 % 	<ul style="list-style-type: none"> 88,8 % 	<ul style="list-style-type: none"> 88,4 % de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 2 % 	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre 90 % de réussite

			<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « raisonner » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6^e année du MEES. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le <i>taux de réussite</i> de 5 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 82,3 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 91,3 % de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir notre taux de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> • Demeurer à plus de 90 % de réussite
La reconnaissance de nos actions par la population	Assurer que nos actions soient connues et reconnues pour favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous	OBJECTIF 3.1.1 Maintenir des milieux de vie sains, sécuritaires et proactifs dans la lutte contre la violence et la radicalisation	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assurer que chaque élève participe à au moins une activité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le <i>nombre d'actions</i> • 100 % des adultes et des élèves se sentent en sécurité à l'école 	Une moyenne de 16 actions annuelles par établissement	<p>Plusieurs activités différentes sont proposées aux élèves comme les ateliers Bulle et baluchon, des capsules sur la bienveillance, un système d'encadrement commun dans toutes les classes. Des actions sont présentées par notre équipe multi dans les classes, en lien avec la prévention de la violence et de l'intimidation.</p> <p>Tous les élèves de l'école participent minimalement à une activité en lieu avec l'objectif 3.1.1.</p>	<p>Documenter le nombre de comportements nécessitant une action avec un membre de l'équipe multi (agir majeur).</p> <p>Documenter le nombre de retraits des classes par un élève, en lien avec un comportement inadéquat.</p> <p>Augmenter le nombre de fois qu'un élève participe à une activité en lien avec l'objectif</p>	<p>Diminuer le nombre d'agir majeur en lien avec la violence et l'intimidation de 10 % en trois ans</p> <p>Diminuer le nombre de retraits des classes de 10 % en trois ans</p> <p>Que chaque élève participe minimalement à deux activités par année en lien avec l'objectif 3.1.1</p>
L'équilibre dans les différentes activités de saines habitudes de vie	Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie dans tous les établissements	OBJECTIF 1.1.3 Faciliter la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs par l'ensemble de la population	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que chaque établissement poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré, tant au plan physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter de 40 % le nombre d'écoles qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour 	Alfred-DesRochers est une école qui participe au projet « Bouge au cube » et dans sa programmation, les élèves bougent 60 min. par jour.	<p>L'école a atteint l'objectif de 60 min. d'activité physique par jour, entre autres avec son programme de récréation active.</p> <p>Tous les élèves de la première à la sixième année participent à une randonnée en montagne. L'école participe à tous les cours hors-école. L'école organise une course pour les membres de la communauté.</p>	<p>Maintenir la pérennité du projet récréation active après la fin du financement</p> <p>Maintenir la participation de l'école aux cours hors-école et maintenir la randonnée en montagne pour tous les niveaux</p>	<p>Après la fin du financement : que tous les élèves aient 60 min par jour d'activité</p> <p>6 randonnées en montagne pour tous les élèves de l'école dans leur parcours scolaire</p> <p>Que toutes les activités offertes de la CSRS en lien avec l'objectif soient effectuées par nos élèves</p>

Promotion de la formation professionnelle :

La programmation des contenus en orientation scolaire et professionnelle du 3^e cycle prévoit annuellement des activités en lien avec la connaissance de soi, les champs d'intérêt et les métiers. Les enseignants valoriseront et feront connaître les métiers de la formation professionnelle et participeront aux activités proposées par le Centre 24-Juin.